

## Conseil de quartier

### Cité Verte, Fosse Rouge, Pendants, Monrois

**Date, horaire et lieu :** le mercredi 12 juin à 20h00 à l'espace Jean-Marie Poirier

**Composition du conseil :**

**Elus :** Christophe Chartrain, Hawa Timera

**Conseillers :** Marc Giraud, Elisabeth Liblin, Viviane Pontat, Marie-Claire Trochet, Marie Yansomwe

**Administration :** Christophe Abraham, Maxime Blanc

**Public :** Madame Beguin

**Absents excusés :** Antoinette Bourgeois, Hassan Chalada, Vanessa Delestienne (Logirep)

**Absents :** Willy Chocalingum, Marie France Dallez, Claudine Deniaud, Martine Ged, Driss Soussi, les représentants des bailleurs sociaux (SEQENS, Batigere, Valophis).

### Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

#### \* Les travaux du pont de Paris

Les travaux du Pont de Paris sont nécessaires pour rénover ce pont et ils s'inscrivent plus largement en préambule des futurs travaux de requalification de la place de la Gare. La rénovation du pont permettra dans un second temps de basculer côté zone d'activités plusieurs lignes de bus actuellement positionnées sur la place de la gare.

Le coût des travaux pour ce pont est estimé à 2,5 millions d'euros. Durant les travaux des voies de contournement du pont seront bien indiquées (RN19, Pont de Bonneuil).

Les travaux prévoient un élargissement de la chaussée du pont de 60 centimètres. Ces travaux sont censés se réaliser cet été et jusqu'au début de l'automne. Ces travaux prévoient une mise en sens unique sur une seule voie sur la deuxième quinzaine de juin puis de septembre à mi-octobre (dans le sens Bonneuil vers Sucy) et une fermeture complète du pont pendant les deux mois d'été (juillet et août).

Une communication complète est prévue par la Ville et par le Département, sur les réseaux sociaux et à proximité du pont. La maîtrise d'ouvrage des travaux est portée par le Conseil Départemental. Ce dernier nous a informés que les travaux risquaient de connaître un léger retard au regard d'une problématique rencontrée par ENEDIS. Nous invitons les conseillers de quartier à suivre les actualités sur le site internet de la ville sur ce sujet.

Question : Qu'en est-il du Pont de Bonneuil qui apparait en moins bon état ?

Ce pont est sous surveillance du Territoire. La Ville rappelle que ce pont fait partie de la centaine d'ouvrages en France sans propriétaire clairement identifié et qu'un travail de l'État est en cours sur ce sujet.

## **\* La labellisation du centre social en Maison France Services**

Christophe Chartrain rappelle en préambule que le passage au numérique crée des difficultés et révèle des besoins d'accompagnement spécifiques.

Christophe Chartrain informe que ce service est à disposition de l'ensemble des Sucy-ciens. Il permet la mise à disposition de deux agents à raison de 25 heures par semaine pour accompagner les Sucy-ciens dans leurs démarches administratives.

Ce label France Services s'inscrit dans la volonté de l'État de laisser aucun citoyen à plus de 20 minutes d'un accueil administratif.

Cet accueil offre aussi la possibilité de rencontrer d'autres administrations partenaires telles que la Caisse d'Allocation Familiale ou les impôts. Le flyer de présentation de ce service est disponible en complément de ce compte-rendu.

Pour plus d'information sur ce dispositif nous rappelons le numéro du centre social qui héberge cette Maison France Services : 01 56 74 10 10

Enfin, une communication spécifique a été prévue pour présenter ce service (Sucy info, Affichages, l'essentiel).

## **\* L'application Ville et le nouveau logiciel des services techniques**

Maxime Blanc présente le sujet. Il indique que l'acquisition de ces deux solutions sont complémentaires. L'objectif général est d'optimiser des retours en centralisant les demandes de signalement. Ces solutions engagent un réel changement de paradigme pour les services techniques de la Ville. Christophe Abraham précise qu'il conviendra de faire preuve de tolérance, de patience et de compréhension de la part des citoyens. Toutes les réponses apportées ne peuvent pas être immédiates. Certaines demandes peuvent impliquer des observations, des études et ne pourront pas être résolues dans une temporalité courte.

Un conseiller demande si des signalements à la Police Municipale seront disponibles. Maxime Blanc répond que techniquement l'application pourrait le permettre mais que la Ville ne pense pas à ce jour à utiliser ce moyen.

Christophe Abraham rappelle que la PM fonctionne 7j/7. Une astreinte est également tenue 24h/24. Nous rappelons qu'en cas d'urgence, les habitants peuvent joindre le numéro de téléphone portable d'astreinte de la PM ([06 22 62 93 96](tel:0622629396)).

Un conseiller s'interroge sur la gestion de l'archivage des données personnelles dans cette application. La ville indique que cette application respectera la législation en vigueur dans ce domaine.

## Les sujets spécifiques au quartier

### **\*Le budget participatif**

Christophe Chartrain rappelle les 25 000 euros utilisés sur l'année 2023 et sur une partie de l'année 2024 pour la rénovation des jeux Place de la Fraternité (montant global du projet environ 53 000 euros). Par conséquent, il reste à ce jour 5 000 euros sur le budget participatif du conseil de quartier pour l'année 2024. Christophe Chartrain propose que le solde actuel de 5 000 euros soit reporté sur l'année 2025 afin de pouvoir bénéficier d'une plus grosse enveloppe d'une valeur totale de 20 000 euros. Afin de définir le projet à cibler, Christophe Chartrain propose une commission sur le budget participatif à tenir pour le mois d'octobre 2024.

Christophe Chartrain et les conseillers rappellent des pistes proposées en 2023. Un conseiller insiste sur l'importance de prévoir des temps et des espaces pour permettre aux gens de se parler et de dynamiser les liens entre les habitants. Pour favoriser la présence à ces événements de rencontre, un conseiller propose que les événements de la Ville puissent être affichés sur les arrêts de bus.

### **\*Le point d'information sur l'école de la Fosse Rouge**

Christophe Chartrain indique que l'école est à présent sortie de terre. Les travaux de second œuvre sont en cours. L'accès aux enseignants du nouveau groupe scolaire est prévu pour le 26 août. La commission de sécurité est planifiée pour le 28 août.

En attendant ces échéances, une opération de plantation dans les cours de récréation a été réalisée par les élèves. Une visite des locaux par les enseignants est organisée pour début juillet tandis que le déménagement du mobilier s'effectuera mi-juillet. En parallèle, la Ville a organisé fin mai une manifestation pour dire au revoir à l'ancienne école.

Ce nouveau groupe scolaire bénéficiera d'une ouverture de classe supplémentaire et des conditions de classe optimisées.

Christophe Chartrain indique que la Ville œuvre dans ce domaine et donne deux exemples de projet réalisé dans les écoles avec les élèves. Un premier projet de pièce de Théâtre pour lequel l'école de la Fosse Rouge a obtenu 9 000 euros de subvention et un second projet pour la création d'un opéra à l'école des Noyers pour un montant de subvention de 72 000 euros.

### **\* Le jardin partagé**

Dans le cadre d'un partenariat avec le bailleur social Logirep la Ville a initié la mise en place d'un jardin partagé au cœur du parc de la Cité Verte. Une parcelle d'environ 1 000 m<sup>2</sup> a été définie et une plantation de lupin blanc a été réalisée afin d'enrichir la qualité du sol. Cette

étape est donc un préambule au développement du jardin partagé prévu pour le printemps 2025.

La Ville cherche à ce jour à créer une dynamique associative autour de ce jardin. Dans cette optique, la Ville a lancé une enquête par questionnaire afin de sonder les habitants des quartiers de la Cité Verte et de la Fosse Rouge sur leur intérêt pour ce jardin et leur volonté de s'investir dans une association qui reste encore à créer.

Si vous êtes intéressé(e) par la démarche associative, nous vous invitons à écrire à l'adresse suivante :

[developpementdurable@ville-sucy.fr](mailto:developpementdurable@ville-sucy.fr)

Par ailleurs, vous pouvez retrouver un article sur ce jardin dans le Sucy Info numéro 279 du mois de mars / avril / mai 2024, page 26.

<https://www.ville-sucy.fr/publications/sucy-info-ndeg279-marsavrilmai-2024>

### \* La régie de quartier

La création de cette régie de quartier est désormais réalisée. Le lancement de ses activités est prévu pour la rentrée scolaire de septembre 2024. Cette régie se positionnera dans un premier temps sur la gestion des espaces verts de la Cité Verte et de la Fosse Rouge, plus tard les Noyers seront inclus. Une rencontre avec les bailleurs sociaux de la Ville est prévue d'ici fin juin pour aborder les partenariats possibles entre cette régie et les bailleurs. Les locaux de la régie de quartier seront implantés sur la Place de la Fraternité à côté de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise.

### \* Informations diverses sur le quartier

. La Zone d'aménagement concertée Cité Verte- Fosse Rouge

Christophe Chartrain informe les conseillers de quartier que des réunions de concertation sur cette zone devraient se tenir à l'automne avec pour objet de mobiliser les habitants sur leur perception de cet espace et les orientations en termes d'aménagement qu'ils souhaiteraient pour cette zone.

. Le dispositif Vélofcourses

Un conseiller indique sa satisfaction par rapport à ce service et les bonnes relations qu'il entretient avec les livreurs.

. L'aménagement de barbecue

Un conseiller demande si des espaces sont aménagés dans les parcs de la Ville pour réaliser des barbecues sur la période estivale. La ville répond que ces espaces ne sont pas prévus et

qu'il serait même dangereux d'avoir recours à ce type de pratique avec les arbres aux alentours conformément à l'arrêté d'interdiction générale.

. Le nouveau marché de géothermie

Un conseiller pose la question sur la conduite du processus du nouveau marché de géothermie. La Ville indique qu'il est difficile de s'avancer sur le sujet actuellement le marché étant en cours mais qu'une intervention sur la gestion de l'énergie dans la Ville est prévue pour les conseils de quartier en fin d'année. Cette intervention abordera la question de la géothermie.